
MA FAÇON DE PENSER
SUR L'INADMISSION
DES COMÉDIENS,

*A la Garde-Citoyenne de la Ville de
Nancy.*

JE ne suis pas Comédien ; & le Public doit me favoir bon gré de ne pas avoir entrepris un état autant pénible que souvent désagréable , & quelquefois meprisé par les fots. Né avec un phisque malheureux , le moral n'auroit jamais pu effacer cette difformité qu'il a plu à la nature de me placer au beau milieu de l'omoplate ; mon organe enroué & difsonant n'auroit jamais pu émouvoir mes spectateurs. Les yeux sont le miroir de l'ame ; mais il en faut deux , & malheureusement je n'en ai qu'un ; & le public n'aime pas à voir un Comédien borgne. Cessons la plaisanterie , & voyons pourquoi les Comédiens ne sont pas admis au noble grade de Garde-

A

b

Citoyen. Les Comédiens font tous Citoyens, presque tous nés François, presque tous Catholiques, Apostoliques & Romains, par conséquent tous Chrétiens. Tous suivent leur Religion autant qu'on veut la leur laisser suivre ; & s'ils n'approchent pas, dans quelques Villes de France, de tous les Sacremens, comme les Catholiques, Apostoliques & Romains, c'est qu'apparemment les Ministres de Dieu du Midi, ne pensent pas comme ceux du Nord ; peut-on les accuser de libertinage dans cette ville même où on les réfute ? Les Magistrats ont-ils le moindre reproche à leur faire ? Je ne le crois pas. Le Citoyen ? encore moins. Si l'Artisan travaille pour eux ; il est bien payé. Qu'un malheureux vienne leur demander des secours, (qu'il leur soit étranger, ou qu'il soit leur confrere), il est soulagé. Les Comédiens ont même la délicatesse de ne pas chercher à le connoître pour ne pas l'humilier. Un d'eux se charge de cette pénible, mais honorable fonction, & distribue l'argent à l'infortuné

qui se présente. Un moment de crise est arrivé : chaque Corps s'est empressé à porter des secours aux pauvres de Nancy. Les Comédiens ont offert les leurs ; ils ont été acceptés : pourquoi donc leur refuser un honneur dû à tant d'excellentes qualités ? On opposera leur émigration d'une année à l'autre. Je répondrai à cela qu'il n'est pas un sujet de remplacement qui ne se fasse un devoir de prendre les armes de l'émigrant, & de remplir avec zèle la place de son prédécesseur.

Si l'on craint l'émigration, pourquoi donner des armes aux jeunes gens du dehors, qui, d'un jour à l'autre, peuvent être rappelés par leurs Parens ? aux Artistes, comme Peintres, Musiciens, qui, par la perfection de leur Art, peuvent être demandés dans la Capitale ? Pourquoi charger un honnête, mais pauvre artisan que son travail nourrit à peine, & qui perd des journées entières, ou pour apprendre le manîment des armes, ou pour faire son service ? Ne vaudroit-il pas mieux, en

lui laissant ses armes pour sa satisfaction personnelle, ne point l'assujettir à une Garde de vingt-quatre heures; ne le réserver enfin que pour le cas urgens, & prendre ceux qui, par leur état, peuvent donner trois jours dans la semaine sans que le service public en souffre? J'ai vu dernièrement, dans mon quartier, où il y a beaucoup de pauvres, une femme pleurer en voyant partir son époux pour faire son service. Quand il fut un peu loin, je lui ai entendu dire à sa voisine: voyez pourtant, Commere, le voilà dehors pendant vingt-quatre heures, & mes enfans n'ont pas de pain pour souper (elle en avoit deux en bas âge): voilà cependant seize heures perdues pour son travail: quand sa journée ne lui auroit valu que quinze sols, cette somme lui auroit suffi pour donner du pain à ses enfans; mais il monte sa garde, & il en dépense au moins une fois autant: voilà une double perte, qui doit le gêner beaucoup & qui ne peut que faire souffrir sa famille. Il y a, à peu-près, quinze Comédiens en état de faire le service: ne vau-

droit-il pas mieux donner des armes à ces quinze hommes, qui pourroient foulager cet honnête mais pauvre Artisan, & par-là lui laisser tout son temps pour subvenir aux besoins urgens de sa maison ?

La conduite irréprochable que les Comédiens d'aujourd'hui menent à Nancy, devoit-elle les exposer à un refus que n'ont pas éprouvé les Comédiens de la Capitale, de Rouen, de Metz, de Strasbourg, &c. &c. &c. ?

GRAMONT, Comédien François, Capitaine.

FLEURY, Comédien François, Lieutenant.

MICHU, Acteur aux Italiens, Lieutenant.

Malgré ce refus on ne les a vus se plaindre que lorsque des fots ont voulu les railer sur cette inadmission. Retirés au sein de leur ménage, on ne les voit que très-rarement aux promenades. Ainsi je le répète, quel reproche peut-on leur faire ?

J'espere qu'un jour les yeux s'ouvriront, & que le Citoyen verra plus favorablement l'Artiste honnête, digne de jouir de toutes les prérogatives, & de tous les honneurs dont on la privé jusqu'à présent.

Si ce petit résumé tombe entre les mains de ceux qui ont causé l'inadmission des Comédiens au grade de Garde-Citoyen, je les prie, & même je les défie, s'ils savent lire, de me dire, après m'avoir lû, quelles sont les raisons qu'ils ont pu alléguer pour éloigner de la société des Artistes qui ne pourroient que l'embellir, & la rendre agréable.